

# La vie juridique des anciens Egyptiens Organisation du travail, les scribes, la logistique

Maryvonne Chartier-Raymond

19 mars 2014

Le travail fait partie intégrante de la société égyptienne (voir le premier cours du semestre). La structure de la société le reflète parfaitement par sa structure pyramidale avec au sommet le roi et dont la base est formée de l'ensemble des *rmꜥ* le peuple des Egyptiens. L'organisation du travail repose sur les scribes qui en sont la cheville ouvrière à tous les échelons sociaux et dont le travail ne se résume pas à la simple mise par écrit de documents ou d'instructions.

## I – La structure de la société et l'organisation du travail

Dans les Textes des Pyramides, nous lisons que le roi exerce quatre fonctions principales :

- il est le grand bâtisseur,
- il satisfait les dieux et obtient ainsi leur concours pour assurer la production agricole,
- il maintient l'ordre, à l'intérieur et hors des frontières du pays,
- il est le chef suprême de tous les exécutants du royaume car tout fonctionne en son nom.

Un autre document nous donne des indications intéressantes. La Pierre de Palerme qui rassemble les annales des rois de l'Ancien Empire, depuis les dynasties préthinites et thinites, jusqu'à Neferirkarê, roi de la Vème dynastie. Elle enregistre, année par année les principaux événements des règnes. Les événements importants notés sont les recensements biennaux qui servaient aussi de système de datation, puis :

- les cérémonies religieuses ;
- les constructions de temples et les donations de terres et d'offrandes en faveur des dieux ;
- les constructions navales, les embellissements du double palais royal et les fonctions de domaines nouveaux ;
- les expéditions hors d'Egypte : guerres, prises de butin, mais aussi missions pacifiques à but commercial.

Les deux documents de nature différente convergent en une même vue de la société que l'on retrouve dans les titulatures des hauts fonctionnaires que l'on peut regrouper selon trois activités principales :

- l'organisation des domaines : *jmj-r3 njw.wt m3.wt* , « directeur des villes nouvelles », *jmj-r3 njw.t-mr* , « directeur de la ville de pyramide » ;
- la répartition des champs et du personnel : *jmj-r3 wp.t mr.t 3h.wt m pr.wj* , « directeur de la répartition des agriculteurs et des champs dans la double maison », *jmj-r3 stnj.w* , « directeur des dépendants royaux » ;
- la construction des monuments et les grands travaux : *jmj-r3 mnw.w* , « directeur des monuments », *jmj-r3 k3t m sp3.wt hrj.t-jb Sm'* , « directeur des travaux dans les nomes du milieu de la Haute-Egypte ».

Le vizir est quant à lui *jmj-r3 k3t nb.t n.t nsw.t* , « directeur de tous les travaux du roi », il est également « juge suprême », et « directeur des scribes des archives royales ». Ce qui nous

indique une responsabilité triple, administrative, qui inclut le regroupement en trois activités principales des hauts fonctionnaires, auquel s'ajoute la responsabilité juridictionnelle et celle concernant les archives qui rassemble l'information et la mémoire, qui sont aussi bases de justice et de bon fonctionnement.

## **II – Les scribes**

Bien que ce soit le rêve des Egyptiens que leurs enfants sachent lire et écrire, il semble qu'un dixième de la population ait pu atteindre ce but. Les scribes allaient du simple secrétaire au grand personnage cultivé chargé de responsabilités importantes. Dès l'époque thinite nous connaissons déjà une bonne quarantaine de titres de scribes divers. À partir de la IV<sup>ème</sup> dynastie, plus de 250 titres de scribes ont pu être répertoriés avec un millier de noms de scribes. Les réformes administratives du Moyen Empire ajoutent une bonne centaine de nouveaux titres de scribes. C'est au Nouvel Empire que nous observons l'apogée de la profession avec une très grande spécialisation, concernant la comptabilité, les grands travaux et les expéditions ainsi que l'armée et toujours les domaines et les temples en plus de l'administration royale directe, comme le Trésor et le Palais.

Les meilleurs scribes excellent en hiéroglyphique et en écriture hiératique. Les départements administratifs sont très structurés : en plus des simples scribes, nous connaissons les sous-directeurs (*imyt-khet*), les directeurs (*sehedj*), les inspecteurs (*kharep*) et les chefs (*imy-ra/mer*) des scribes avec parfois mention de chefs des inspecteurs (*imy-ra kharepu*) des scribes. Le scribe et son employeur sont très proches.

## **III – La logistique**

Les scribes ne rédigent pas seulement des textes, mais ils prennent des notes ou font des calculs. Ils dirigent aussi les travailleurs, revêtant alors des fonctions d'intendance dans des secteurs administratifs très divers. Ils peuvent en effet être présents sur les chantiers pour surveiller et organiser les ouvriers, tout en contrôlant l'arrivée et la mise en œuvre des pierres venant des carrières, où ils doivent aussi bien faire le calcul des rations que celui d'une rampe ou d'un quai. Ils peuvent également accompagner les expéditions, en gérant le personnel et ses besoins, mais aussi où leurs connaissances de la « géologie » et de la « géographie » sont mises à l'épreuve. Cette variété d'activités et de responsabilités est documentée durant toute l'histoire égyptienne.

L'enregistrement simultané des travailleurs est une particularité égyptienne qui nous montre le raffinement de l'administration. Ainsi au moment de l'embauche ou aux autres moments cruciaux de la répartition du travail, il est fréquent de voir une rangée de quatre scribes côte à côte notant simultanément chacun sur son rouleau de papyrus. Quelle est la nature des informations notées par ces groupes de quatre scribes ? Divers papyri du Moyen Empire ou d'époque ramesside nous donnent la réponse : l'un notait l'identité de la personne, le second le surnom, le troisième l'occupation et le quatrième le sexe. Les données étaient réunies et recopiées sur un ou plusieurs registres. Quel était le but d'une telle technique ? L'intérêt de la démarche n'est pas seulement d'ordre méthodique, en vue de la réduction du temps passé à l'enregistrement et de la clarté des opérations. Il est également de permettre l'utilisation diversifiée des listes et des registres, les possibilités d'accès aux informations concernant telle ou telle personne étant ainsi multipliées, probablement réparties entre plusieurs bureaux, et donc facilitées en fonction des besoins, rendant aussi les contrôles plus aisés. Les renseignements peuvent ainsi être croisés plus efficacement.

## **Bibliographie :**

Shaffik Allam, *Das Verfahrensrecht in der Altägyptischen Arbeitersiedlung von Deir el-Medineh*, Tübingen, 1973.

Jean Leclant, dir. *Dictionnaire de l'Antiquité*, PUF, Paris, 2005.

Bernadette Menu, *Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Egypte*, vol. I, Versailles, 1982.

Bernadette Menu, *Droit, économie, société de l'Egypte ancienne (chronique bibliographique 1967-1982)*, Versailles, 1984.

Bernadette Menu, *Egypte pharaonique. Nouvelles Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Egypte*, vol. II, Le Caire, IFAO, 1998 et *Bd'E 122*, IFAO, 2008 (2<sup>ème</sup> éd.).

Bernadette Menu, éd., *L'organisation du travail en Egypte ancienne et en Mésopotamie*, *Bd'E 151*, 2010, Le Caire. IFAO.

Bernadette Menu, *Egypte pharaonique. Nouvelles Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Egypte*, L'Harmattan, 2005.

A. Théodoridès (éd.), *Le droit égyptien ancien*, Bruxelles, 1974.

## **Bibliographie spécifique :**

Adriana Belluccio, « L'inspecteur des canaux dans l'Ancien Empire », in Bernadette Menu, éd., *Les problèmes institutionnels de l'Eau*, *Bd'E 110*, 1994, Le Caire, IFAO, p. 37.

Edward Bleiberg, « State and private enterprise », in Toby Wilkinson, ed., *The Egyptian World*, Oxford, 2010, p. 175.

Kathlyn M. Cooney, « Labour », in Toby Wilkinson, ed., *The Egyptian World*, Oxford, 2010, p. 160.

Robert J. Demarée, « The Organisation of Labour among the Royal Necropolis Workmen of Deir el-Medina. A Preliminary Update », in Bernadette Menu, éd., *L'organisation du travail en Egypte ancienne et en Mésopotamie*, *Bd'E 151*, 2010, Le Caire. IFAO, p. 185.

Bernadette Menu, « Quelques aspects du recrutement des travailleurs dans l'Egypte du deuxième millénaire av. J.-C. », in Bernadette Menu, éd., *L'organisation du travail en Egypte ancienne et en Mésopotamie*, *Bd'E 151*, 2010, Le Caire, IFAO, p. 171.

Laure Pantalacci, « Organisation et contrôle du travail dans la province oasisite à la fin de l'Ancien Empire. Le cas des grands chantiers de construction à Balat », in Bernadette Menu, éd., *L'organisation du travail en Egypte ancienne et en Mésopotamie*, *Bd'E 151*, 2010, Le Caire, IFAO, p. 139.

Patrizia Piacentini, « Les scribes : trois mille ans de logistique et de gestion des ressources humaines dans l'Egypte ancienne », in Bernadette Menu, éd., *L'organisation du travail en Egypte ancienne et en Mésopotamie*, *Bd'E 151*, 2010, Le Caire. IFAO, p. 107.

MYCR, BFÄ, Plan, La vie juridique. Organisation du travail, scribes, logistique, 19 mars 2014